



COMMUNE D'OUROUX-SUR-SAONE  
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 30 Novembre 2017

**Étaient Présents** : MM. DESMARD Jean-Michel – NICOLAS Jean- Jacques - GILET Jean-Pierre – Mme POROT Isabelle  
M. OHNET Marcel - Mmes JOURNEAUX Thérèse – DALLEREY Nathalie – BONNARDIN Brigitte - CAILLET Agnès –  
M. DALLEREY Claude – Mme BURTIN Corinne – M. CHALOT Jean-Luc – Mme CARRETTE Sandrine - MM. CARLOT  
Julien – BURDIN Nicolas – MATHEY Jean-Paul – Mmes HATOT Jocelyne – THOUVIGNON Estelle.

**Excusés** : Mme Corinne JUILLOT a donné pouvoir à M. Jean-Luc CHALOT – M. David GUINOT a donné pouvoir à M.  
Marcel OHNET – Mme Floriane GUENOT a donné pouvoir à Mme Corinne BURTIN - Mme PELLETIER Marie-Lou

**Absent** : M. Christophe THEVENIAUX

Le conseil municipal réuni le 30 novembre 2017 à 20h30 sous la présidence de son Maire, Jean-Michel DESMARD, a pris les décisions suivantes :

- Lecture du compte rendu de la séance précédente du 12/10/2017 par Mme DALLEREY Nathalie - Adopté à l'unanimité ;
- Décide d'adhérer à la convention de participation prévoyance « Maintien de salaire » proposée par le centre de gestion de S et L (INTERIALE) pour une durée de 6 ans à compter du 01/01/2018, d'accorder une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque prévoyance et de fixer le niveau de participation comme suit : 10,00 € par mois par agent relevant de la catégorie C et 12,00 € par mois par agent relevant des catégories A et B ; Unanimité ;
- Décide d'adhérer au contrat du Centre de Gestion de Saône et Loire souscrit auprès de CNP Assurances pour la couverture des obligations statutaires concernant les agents de la Commune affiliés à la CNRACL à compter du 01/01/2018 et à l'IRCANTEC à compter du 01/01/2019 ; Unanimité ;
- Accepte l'offre de rachat de la société GMP Logistique de MELISEY d'un montant de 19 000,00 € concernant le camion 19T Kerax ; Unanimité ;
- Accepte la fin du bail au 22/12/2017 du logement situé au 37<sup>E</sup> rue gaillard et attribue ce logement à un nouveau locataire à compter du 22/12/2017 ; Unanimité ;
- Attribue une subvention de 250 € aux Conscrits 2018. Unanimité ;
- Renouvelle le contrat de maintenance des logiciels JVS MAIRISTEM à compter du 01/01/2018 pour une durée de 5 ans pour un montant de 2 936,08 € TTC. Unanimité ;
- Charge M. le Maire des opérations de recensement de la population 2018, désigne un coordonnateur d'enquête communal, chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, crée 5 postes d'agents recenseurs du 01/01/2018 au 17/02/2018, fixe la rémunération des vacataires contractuels à un forfait de 1 000,00 € brut. Unanimité ;
- Donne son accord pour le transfert de la compétence "Création et gestion de Maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations" à la communauté de communes Terres de Bresse. Unanimité ;
- Prend connaissance du RPQS de l'eau – Année 2016 – du SIE Chalon Sud Est. Unanimité ;
- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Unanimité ;
- Décide de donner un avis favorable aux ouvertures dominicales des 24 et 31/12/2017 du magasin Intermarché. Vote 19 pour, 1 contre, 1 abstention ;
- Donne un avis favorable à la gratuité de la location salle « Roger ROCHET » du 07 au 09/09/2018 à l'association « BRESSE NOUVELLE ». Unanimité ;
- Donner un avis favorable à la réduction exceptionnelle de 50.00 € du prix payé de la location salle « Henri DARD » (50.00 € x 4 locations week-end) suite à une panne intempestive d'un matériel. Unanimité ;
- Approuve la décision modificative n° 2 Commune. Et créé le programme n° 97128 Mairie : Réhabilitation, Extension et mise en accessibilité. Unanimité ;

- Décide de ne pas maintenir les fonctions du 6<sup>ème</sup> adjoint au Maire. Vote 3 voix pour le maintien des fonctions du 6<sup>ème</sup> adjoint au Maire, 9 voix contre le maintien des fonctions du 6<sup>ème</sup> adjoint au Maire, 8 voix abstention au maintien des fonctions du 6<sup>ème</sup> adjoint au Maire, 1 bulletin avec annotation ;
- Supprime le poste de 6<sup>ème</sup> adjoint au maire laissé vacant. Vote 10 pour, 11 abstentions.
- Donne un avis défavorable à la demande d'emplacement pour installer un camion « Food Truck » le mercredi soir place de l'église. Unanimité ;

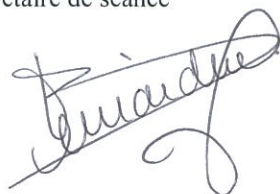
INFORMATIONS DIVERSES :

- Demandeurs d'emploi : 166
- Dons
- Distribution listes colis Noël 2017

Séance levée à 21H50

OUROUX-SUR-SAONE, le 05 décembre 2017.

Mme BONNARDIN Brigitte  
Secrétaire de séance



Jean-Michel DESMARD  
Maire,

